Mairie de Collemiers

2 rue du Presbytère
89100 Collemiers

Tél./Fax : 03.86.65.93.77
Mail : mairie.collemiers@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs,

Compte-tenu de l'étroitesse et de la configuration de la voirie de Collemiers, il serait souhaitable de réduire au minimum le nombre de véhicules en stationnement dans les diverses rues afin de maintenir un passage sans obstacle pour :

- Les véhicules de secours
- Les engins de déneigement
- La balayeuse
- Les engins agricoles
- Les camions de livraison

Dans un premier temps, une signalisation par bandes jaunes va être effectuée afin de déterminer les endroits des stationnements gênants (code de la route : à proximité des virages, des intersections , des sommets de route, des bouches d'incendie et des rues trop droites pour permettre un éventuel stationnement.

Comptant sur la discipline et le bon sens de chacun d'entre vous, il est souhaité une amélioration dans ce domaine , afin de ne pas avoir à prendre d'autres mesures suplémentaires.

Nous réfléchissons également à faire réduire la vitesse dans le village, en sachant que nous sommes contraints d'obtenir un avis favorable par les services routiers en ce qui concerne les routes départementales.

Comptant sur votre collaboration et en vous remerciant de votre compréhension, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de vos salutations distinguées.

Le Conseil Municipal